

## Rapport commission MI – demande de crédit d'étude pour la rénovation énergétique de l'école Robert-Hainard – MI 9-2022-21

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire les 7 février et 21 mars 2022, la commission MI a pris connaissance de la demande de crédit d'étude pour la rénovation énergétique de l'école Robert-Hainard, d'un montant de CHF 1'670'000.- pour l'entier des phases jusqu'à la phase 41 SIA avec les appels d'offres.

Il est précisé également que des subventions, non chiffrées actuellement, concernant le montant lié à l'économie d'énergie pourraient provenir du fonds cantonal ainsi que du fond énergie des collectivités publiques. Les demandes de subventions seront activées dès l'entrée en force de la demande de crédit dont la part liée aux économies d'énergie se monte à environ CHF 670'000.-.

Cette demande de crédit d'étude fait suite à plusieurs séances concernant cette école, en effet des demandes de crédit ponctuelles ont déjà été votées, notamment sur les verrières, et il a semblé judicieux de réfléchir aux travaux de rénovation dans leur globalité.

Les commissaires ont eu une présentation de l'audit concernant les mesures à prendre sur le bâtiment, puis une présentation des différents scénarios et finalement le choix de l'option de rénovation énergétique qui ont menés à la demande de crédit présentée aujourd'hui.

Le choix des commissaires a été de procéder à une rénovation complète du bâtiment, soit pour ce qui concerne l'école : l'isolation intérieure et extérieure, le remplacement des fenêtres, la rénovation des toitures et désamiantage, la ventilation, l'électricité, la chaufferie, les verrières et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture et les verrières.

Pour la salle omnisport, rénovation de l'isolation, des vitrages, de la ventilation et de l'éclairage.

Cette rénovation complète de l'école et de la salle omnisport est chiffrée à environ CHF 14'600'000.- dont la part énergétique représente environ CHF 5'000'000.-.

Des questions se posent si l'école va être conservée telle quelle, sachant qu'un ajout d'une dizaine de classes sera nécessaire au vu du PLQ Vailly. Il est répondu que les deux bâtiments seront totalement déconnectés, les nouvelles classes sont envisagées à l'intérieur du PLQ et l'école Robert-Hainard est en dehors de ce périmètre.

Il est relevé également que l'indice énergétique du bâtiment actuel est plutôt mauvais et que le nouveau plan directeur cantonal va, dans un avenir proche, imposer un indice énergétique plus bas, avec l'obligation probable de rénover et assainir cette école.

Une commissaire émet l'idée de créer une nouvelle école primaire pour remplacer Luchepelet et Robert-Hainard.

D'une part la commune n'a pas de terrain pour ce faire et la question de la taille de l'école, 50 classes, de même que la distance à parcourir pour les enfants, avec des problèmes de sécurité et trafic induit, font que le projet est difficilement envisageable.

Les commissaires passent au vote et vous recommandent par

**9 pour (9 membres présents)**

D'accepter la demande de crédit MI 9-2022-21 pour l'étude de la rénovation énergétique de l'école Robert-Hainard d'un montant de CHF 1'670'000.- TTC.

Bernex, le 22 mars 2022

La rapporteuse : Sandra Marconi